



## Agressions d'une enseignante et d'une CPE : les violences à l'école, un test pour Pap Ndiaye

En ce mois de septembre, les agressions successives d'une enseignante à Caen et d'une conseillère principale d'éducation (CPE) à Toulouse ont remis la question des violences à l'école sur la table. Un terrain, celui de la sécurité, sur lequel le nouveau ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, semble moins disert que son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer. « La violence n'a pas sa place dans l'école de la République. » Le 23 septembre, Pap Ndiaye s'est rendu au lycée Malherbe de Caen (Calvados). Dix jours plus tôt, une enseignante y avait été blessée à la gorge par un lycéen muni d'un couteau. Le 22 septembre, c'est une conseillère principale d'éducation (CPE) d'un collège de Toulouse (Haute-Garonne) qui a été frappée par plusieurs élèves. De quoi souligner, bientôt deux ans après l'assassinat de Samuel Paty, que la violence continue à s'inviter à l'école. Une mise à l'épreuve pour le nouveau ministre de l'Éducation nationale qui paraît moins porté que son prédécesseur sur les thématiques de sécurité.

Si les motivations du lycéen à l'origine de l'agression de Caen restent floues, à Toulouse c'est « une CPE qui s'est interposée dans une bagarre », précise la rue de Grenelle. Des élèves en ont profité pour lui donner des coups. « Un phénomène qui « préoccupe » le recteur de l'académie de Toulouse interrogé par France Bleu. Du côté du SNES [Syndicat national des enseignements de second degré] Toulouse, prudent, on explique qu'on « a du mal à comprendre ce qu'il s'est passé » mais on s'inquiète de « phénomènes de violence nouveaux » dans l'académie. « Les cas de Caen et de Toulouse sont déliés entre eux », reconnaît Rémy Sirvent, secrétaire national du SE-Unsa (Syndicat des enseignants). Mais il y a une forme d'agressivité dans la société qui se manifeste aussi à l'école par des passages à l'acte irréflechis. »

Phénomène difficile à quantifier

Difficile pour autant de mesurer précisément l'ampleur de la violence à l'école. Selon l'enquête Sivis (Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) du ministère de l'Éducation nationale, les chefs d'établissement du second degré du public et du privé sous contrat ont déclaré en moyenne 10,2 incidents graves pour 1 000 élèves, en 2020-2021, contre 12,2 en 2018-2019. Les enseignants n'en sont pas d'ailleurs les seuls victimes : dans le secondaire, « 41 % des incidents graves sont commis envers un élève ou un groupe d'élèves, 14 % envers un personnel autre qu'enseignant et 17 % envers la collectivité ». En incluant le premier degré, les violences physiques représentent environ trois incidents graves sur dix. Pour le reste, on retrouve entre autres violences verbales, atteintes à la laïcité, intrusions, tentatives de suicides, violences sexuelles, consommations d'alcool ou de stupéfiants...

À LIRE AUSSI : "Un geste inexplicable" : une enseignante de lycée agressée au couteau par un élève

Mais cette comptabilisation, basée sur les remontées des chefs d'établissement, fait l'objet de critiques. « L'enquête Sivis donne un dénombrement des incidents sans qu'on sache si les cas ont été résolus », regrette Rémy Sirvent. « Les chefs d'établissement se plaignent souvent du nombre d'enquêtes qu'ils doivent renseigner, il est difficile de savoir quels faits sont renseignés et lesquels passent à la trappe », estime un autre syndicaliste. Avant de suggérer : « ce n'est peut-être pas politiquement correct de donner un chiffre trop important. Quand on est chef d'établissement et qu'on veut une mutation, il peut arriver que certains minimisent... » « On incite les chefs d'établissement



à nous remonter le plus de faits possibles, on n'est pas dans l'idée de masquer des choses », se défend-on rue de Grenelle.

D'autres données sont plus éloquents. Selon une enquête de l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès menée fin 2020, 50 % des enseignants ont été victimes d'agression physique ou verbale au cours de leur carrière. Dans une étude de la MGEN, la Mutuelle de l'Éducation nationale, de novembre 2021, 30 % des enseignants disaient avoir été victimes de violences au travail au cours des douze derniers mois. Mais là encore, difficile d'avoir une vision précise du phénomène, tant les faits sont variés et perçus différemment d'un établissement à un autre.

Des remontées quotidiennes

Les faits violents sont quotidiens dans l'Éducation nationale, qui accueille 12 millions d'élèves. « Tous les jours, des dizaines d'incidents très graves remontent, des suicides d'enfants, des accidents de la route... », confiait au début de l'été à Marianne un ancien conseiller ministériel influent. Avant de reconnaître qu'il y a « des enseignants sous protection policière ». Si le recteur de Toulouse a affirmé à France Bleu après l'agression de la CPE que « cette violence est quelque chose qui arrive de plus en plus, notamment de la part de jeunes filles », du côté du ministère, on assure qu'il n'y « a pas d'explosion ». Tout en reconnaissant une « petite augmentation » mais « statistiquement faible » des faits commis par des adolescentes et une vigilance particulière sur « les violences entre élèves », « les incivilités quotidiennes en classe dont les professeurs souffrent » et « les phénomènes de cyberharcèlement ».

À LIRE AUSSI : Future réforme du collège : les pistes de travail de Pap Ndiaye au potentiel explosif

Sans prévoir la mise en place de « systèmes particuliers supplémentaires à ce stade », la rue de Grenelle assure que le « suivi des personnels victimes » s'est amélioré et que depuis 2019 « des textes exigent des suites disciplinaires à toute agression d'enseignant ». Sans que ne disparaisse totalement le « pas de vague »... « On est tous confrontés chaque année à un parent qui est agressif regrette Lucas\*, enseignant dans l'est de la France, menacé par un père d'élève. Et quand il y a un problème, au niveau de l'inspection c'est l'ouverture de parapluie... »

D'autres insistent sur la prévention. « Les cas de violence doivent être traités avec la plus grande fermeté », rappelle Rémy Sirvent. Mais il ne faut pas oublier de mettre en place des outils psychologiques à destination des ados chez qui il y a une augmentation des suicides. Certains retournent la violence contre les autres. » « La mixité sociale pourrait aider à résorber ce genre d'incidents », ajoute sa collègue de l'Unsa, Béatrice Laurent. D'autant que d'après Sivilis, « l'absence d'incident grave est d'autant plus probable que l'établissement est socialement favorisé ».

Pap Ndiaye trop prudent ?

Si cette approche peut correspondre à Pap Ndiaye, qui a fait de la mixité sociale l'une de ses priorités, le nouveau ministre de l'Éducation nationale reste pour le moment peu disert sur les thématiques régaliennes de sécurité et de citoyenneté. À l'inverse d'un Jean-Michel Blanquer omniprésent sur ces questions. « Pour Pap Ndiaye, les événements violents contre les profs ne sont que des faits divers qui n'identifient pas la société dans laquelle nous vivons, grince une source syndicale. Il cherche des éléments factuels, tangibles, des chiffres et il se donne du temps... sauf qu'il a quarante ans de retard. » Et ce fin connaisseur, qui a ses entrées au ministère, de regretter le manque de soutien du ministre à l'enseignante d'un lycée parisien menacée récemment pour avoir demandé à une élève de retirer son voile au cours d'une sortie scolaire. « Pour Pap Ndiaye, le régalien ne doit jamais être central dans son discours, soupire une autre source active au ministère, très remontée. Il ne s'est pas déplacé à Toulouse et il a fini



par aller à Caen en catimini dix jours après. »

À LIRE AUSSI : Macron II : à l'école, la "bataille de la laïcité" aura-t-elle lieu ?

L'entourage de Pap Ndiaye met en avant un « ministre qui n'est pas seulement dans l'action-réaction qui cherche à comprendre et à savoir ce qu'il s'est passé ». Au Snes Toulouse, on estime d'ailleurs qu'une visite dans le collège concerné n'aurait pas forcément été opportune, « tout ce qui jette une lumière médiatique risquant de crispier les choses ». Il n'empêche, à l'approche des deux ans de l'assassinat de Samuel Paty, le ministre pourra difficilement faire l'impasse sur les thématiques régaliennes et sécuritaires.

Débat des lecteurs

53 débatteurs en ligne

53 en ligne

Faut-il revaloriser le salaire des enseignants ?

Oui

Non

433 votes - Voir le résultat

Pérégrina Camina

Oui

Ca va de soi! Mais ça ne suffira pas à redorer le blason du métier. Il faut aussi améliorer les conditions de travail, et retirer aux parents ce pouvo

Lire plus

\*Le prénom a été changé.

